

DEMANDE D'ACCÈS À UN DOCUMENT

En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels
(L.R.Q., c.A-2.1)

À l'usage du demandeur

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE QUI FAIT LA DEMANDE	
Prénom : <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> M.	Nom :
Adresse (numéro, rue, Ville) :	
Code postal :	
Téléphone : Résidence : () Cellulaire : ()	Travail : () Télécopieur : ()

IDENTIFICATION DE L'ORGANISME À QUI LA DEMANDE EST FAITE	
Nom de l'organisme :	Ville de Trois-Rivières
Adresse :	1325, place de l'Hôtel-de-Ville C.P. 368 Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3

IDENTIFICATION DU DOCUMENT DEMANDÉ
(titre, auteur, sujet, année de publication, etc.)

MODE DE CONSULTATION SOUHAITÉ
<input type="checkbox"/> Consultation au bureau du greffier
ou
<input type="checkbox"/> Envoi de copie du document
(À noter : les frais exigibles sont payables soit avant l'envoi ou lors de la remise du document)

Date

Signature